

Volet énergie de l'accord de gouvernement fédéral: Des intentions que la FEBEG espère voir se concrétiser rapidement

Bruxelles, le 10 octobre 2014

La FEBEG a pris connaissance de la déclaration gouvernementale et constate avec intérêt que le nouveau gouvernement fédéral considère l'énergie comme un pilier important de sa politique. Tant la compétitivité des entreprises que la nécessité de factures abordables pour les familles et l'importance développer un secteur énergétique performant apparaissent dans les priorités.

La FEBEG se félicite que l'importance d'une coordination au sein de l'Union Européenne soit mentionnée, sans pour autant négliger la nécessité d'un climat d'investissement stable et favorable pour la production d'énergie en Belgique. La FEBEG remarque avec satisfaction que la finalisation du marché interne Européen de l'énergie et l'augmentation des capacités d'interconnexion soient considérées comme prioritaires.

En ce qui concerne la sécurité d'approvisionnement, le nouveau gouvernement fédéral semble vouloir éviter que des installations existantes, telles que des centrales au gaz ou des unités de cogénération, n'ayant pas encore atteint leur fin de vie, soient mises hors service par des circonstances de marché défavorables. La FEBEG souligne qu'il est impératif pour assurer l'équilibre du système que ces installations soient rémunérées correctement. A cet égard, il est important que le gouvernement veuille étudier l'introduction d'un 'mécanisme de capacité'. La FEBEG demande à pouvoir rapidement échanger sur ce point avec le nouveau gouvernement. En outre, il sera indispensable de développer la gestion de la demande et des solutions de stockage d'énergie comme indiqué dans l'accord.

Marc van den Bosch, Directeur Général de la FEBEG : «Les investissements dans le secteur de l'énergie ne peuvent être amortis qu'à très long terme (20 ans et plus). Un climat d'investissement stable et favorable doit donc être établi pour couvrir plusieurs législatures. La FEBEG soutient le développement d'un pacte énergétique interfédéral qui devra permettre de développer une vision stable et partagée à long terme pour l'énergie en Belgique. La FEBEG est disponible et prête à contribuer activement à son élaboration».

Les intentions qui découlent de l'accord de gouvernement fédéral sont positives. La FEBEG appelle dès lors le nouveau gouvernement à concrétiser rapidement la réalisation de cet accord, ceci également au bénéfice des clients.

COMMUNIQUE DE PRESSE



A propos de la FEBEG

La FEBEG, Fédération Belge des Entreprises Electriques et Gazières, représente les producteurs d'électricité, les négociants et fournisseurs d'électricité et de gaz, ainsi que les laboratoires de ces secteurs. La FEBEG compte 26 membres effectifs qui emploient globalement près de 8.200 personnes et réalisent un chiffre d'affaires avoisinant les 23 milliards d'EUR.

Contacts Presse

Marc Van den Bosch, Directeur Général et porte-parole de la FEBEG marc.vandenbosch@febeg.be I +32 2 500 85 80 I +32 497 30 98 79

Stéphane Bocqué, Communication Manager de la FEBEG stephane.bocque@febeg.be I +32 (0)2 500 85 93 I +32 475 75 19 66